

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS	1 an	6 mois	3 mois
	fr. 20	11	6
	36	19	10
	SUISSE FRANCE, BELGIQUE ALLEMAGNE, AUTRICHE ITALIE, ESPAGNE ANGLETERRE, HOLLANDE ETATS-UNIS		

Rédaction et Expédition
BUREAUX : Grand'Rue 10, à Fribourg
La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg.
Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.
Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
Lettres et argent franco.

PROCLAMATION DE SAINT THOMAS D'AQUIN

COMME PATRON DES ÉCOLES CATHOLIQUES

LÉON XIII, PAPE

Ad perpetuam rei memoriam.

C'est un usage fondé sur la nature et approuvé par l'Eglise catholique, de rechercher le patronage des hommes éminents en sainteté et l'imitation de ceux qui ont excellé ou atteint la perfection en quelque genre. C'est pourquoi un grand nombre d'Ordres religieux, des Lycées, des Sociétés littéraires avaient, depuis longtemps déjà, choisi, avec l'approbation du Saint-Siège, pour maître et pour patron, saint Thomas d'Aquin, qui a toujours brillé comme un soleil par la doctrine et par la vertu.

Or, de nos temps, l'étude de sa doctrine ayant généralement pris des accroissements, de nombreuses demandes s'étaient produites pour qu'il fût assigné comme patron, par l'autorité de ce Siège apostolique, à tous les Lycées, Académies et Ecoles du monde catholique. Un certain nombre d'évêques avaient fait connaître que c'était leur vœu, et ils avaient envoyés à cet effet des lettres particulières ou communes; beaucoup d'Académies et de Sociétés savantes avaient adressé dans le même but d'humbles et instantes suppliques.

On avait cru devoir différer de donner satisfaction à ces ardentés prières, afin d'en laisser accroître le nombre, lorsqu'un événement favorable à la cause se produisit: ce fut la publication, faite l'année dernière, à pareil jour, de Notre Lettre Encyclique sur *La Restauration dans les écoles catholiques de la philosophie chrétienne, selon l'esprit du Docteur angélique, saint Thomas d'Aquin*. En effet, les évêques, les Académies, les doyens des Lycées et les savants de tous les pays déclarent d'un seul cœur et comme d'une seule voix, qu'ils étaient et qu'ils seraient dociles à Nos ordres; qu'ils voulaient même, dans l'enseignement de la philosophie et de la théologie, suivre entièrement saint Thomas; car ils affirment qu'ils

ont comme Nous la conviction que la doctrine Thomiste possède une éminente supériorité, en même temps qu'une force et une vertu singulières pour guérir les maux dont souffre notre époque.

Nous donc, qui avons longtemps et vivement désiré que toutes les écoles fleurissent sous la garde et le patronage d'un maître si excellent, après l'attestation si formelle et si éclatante du désir universel, Nous jugeons le moment venu d'ajouter ce nouveau lustre à la gloire immortelle de saint Thomas d'Aquin.

Le premier et le seul motif qui Nous détermine, c'est que saint Thomas est le plus parfait modèle que, dans la culture de la science, les catholiques puissent se proposer. En lui brillent en effet toutes les qualités du cœur et de l'esprit qui imposent à bon droit l'imitation: une doctrine très riche, parfaitement pure, bien ordonnée; le respect de la foi et un admirable accord avec les vérités divinement révélées; l'intégrité de la vie, relevée par l'éclat des plus hautes vertus.

Sa doctrine est si vaste qu'elle contient, comme une mer, toute la sagesse de l'antiquité. Toute les vérités émises, toutes les questions sagement traitées par les philosophes païens, par les Pères et les Docteurs de l'Eglise, par les hommes supérieurs qui florissaient avant lui, non-seulement il les a pleinement connues, mais il les a accrues, complétées, résolues avec une intelligence si supérieure des idées, avec une telle perfection de méthode et une telle propriété de termes, qu'il semble avoir laissé à ceux qui le suivraient la faculté de l'imiter, mais leur avoir ôté la possibilité de l'égaliser.

Sa doctrine possède encore ce grand avantage que, munie de principes d'une grande largeur d'application, elle répond aux nécessités non pas d'une époque, mais de tous les temps, et qu'elle est très propre à vaincre les erreurs sans cesse renaissantes. Se soutenant par sa propre force et sa propre valeur, elle reste invincible et cause aux adversaires un profond effroi.

Le parfait accord de la raison et de la foi n'est pas d'un moindre prix, surtout au jugement des chrétiens. Le saint Docteur démontre avec évidence que les vérités de

l'ordre naturel ne peuvent pas être en désaccord avec les vérités que l'on croit, sur la parole de Dieu; que, par conséquent, suivre et pratiquer la foi chrétienne, ce n'est pas un asservissement bas et humiliant de la raison, mais une noble obéissance qui soutient et qui élève l'esprit; enfin, que la raison et la foi viennent l'une et l'autre de Dieu, non pas pour qu'elles soient en dissension, mais pour que, vivant en amies, elles se rendent de mutuels services.

Tous les écrits du Bienheureux Thomas offrent le modèle de cette union et de cet admirable accord. Car on y voit dominer et briller, tantôt la raison qui, précédée par la foi, atteint l'objet de ses recherches dans l'investigation de la nature; tantôt la foi, qui est expliquée et défendue à l'aide de la raison, de telle sorte, néanmoins, que chacune d'elles conserve intactes sa force et sa dignité; enfin, quand le sujet le demande, toutes deux marchent ensemble comme des alliées contre les ennemis de l'une et de l'autre.

S'il fut toujours très important que l'accord existât entre la raison et la foi, on doit le tenir pour beaucoup plus important encore depuis le XVI^e siècle; car, à cette époque, on commença à semer les germes d'une liberté dépassant les bornes et la mesure, qui fait que la raison humaine répudie ouvertement l'autorité divine et demande à la philosophie des armes pour attaquer et pour miner les vérités religieuses.

Enfin, le Docteur Angélique n'est pas moins grand par la vertu et par la sainteté que par la doctrine. Or, la vertu est une préparation excellente pour l'exercice des forces de l'esprit et l'acquisition de la science; ceux qui la négligent se flattent à tort d'avoir acquis une science solide et fructueuse, parce que la science n'entrera pas dans une âme mauvaise, elle n'habitera pas un corps souillé au péché (1). Cette préparation de l'âme, qui vient de la vertu, exista en Thomas d'Aquin à un degré non-seulement excellent et éminent, mais digne d'être divinement consacré par un signe éclatant.

(1) Sap. I, 4.

pât d'une récompense et la promesse de l'impunité ils se ruèrent tous sur le cavalier, qui se défendit d'abord vaillamment et finit par tomber accablé par le nombre.

Phaon le crut mort et, pour s'en mieux assurer, lui donna encore quelques coups de poignard. Effrayé ensuite du crime qu'il avait commis, et les vapeurs du vin commençant à se dissiper, il rappela à ses compagnons les supplices qu'on a coutume d'infliger aux esclaves pour le meurtre d'un patricien et s'assura de leur silence par l'effroi; puis ils repartirent au galop abandonnant le corps inanimé de leur victime sur ce chemin désert. L'Eclair, le beau cheval d'Attale, avait pris la fuite pendant le combat.

Attale gisait donc couvert de blessures et baigné dans son sang, au milieu de la nuit, sur une route isolée; ce qui semblait devoir hâter sa mort, le sauva: le froid vint glacer ses membres et retint dans ses veines épuisées un dernier souffle de vie; il perdit peu à peu conscience de lui-même et tomba dans un engourdissement qu'il prit pour le sommeil suprême. Combien de temps demeura-t-il ainsi? il lui eût été impossible de le dire. La première sensation qu'il éprouva au réveil fut très-pénible, il se trouvait dans l'état d'un homme qui emploie toute sa volonté pour s'arracher à un mauvais rêve et qui n'y parvient pas. Ses yeux affaiblis se blessaient à la lumière, il les referma; ses membres ne se prêtèrent à aucun mouvement, sa poitrine respirait avec peine et faiblement, il essaya de rassembler ses pensées confu-

Ayant triomphé, en effet, d'une tentation extrêmement dangereuse de la volupté, le chaste adolescent oblit de Dieu, comme récompense de son courage, de porter autour de ses reins une ceinture mystérieuse et de sentir en même temps le feu de la concupiscence complètement éteint. Dès lors, il vécut comme s'il eût été exempt de toute contagion du corps, méritant d'être comparé aux esprits angéliques, autant pour l'innocence que pour le génie.

Pour ces motifs, Nous jugeons le Docteur Angélique digne à tous égards d'être choisi comme patron des études. Et en prononçant avec joie ce jugement, Nous agissons dans la pensée que le patronage de ce grand homme, de ce grand saint, donnera une impulsion puissante à la restauration des études philosophiques et théologiques, pour le plus grand bien de la société. Car, dès que les écoles catholiques se seront mises sous la direction et la tutelle du Docteur Angélique, on verra fleurir aisément la vraie science, puisée à des principes certains et se développant dans un ordre rationnel. Des doctrines pures produiront des mœurs pures, soit dans la vie privée, soit dans la vie publique, et les bonnes mœurs auront pour conséquences le salut des peuples, l'ordre, l'apaisement et la tranquillité générale.

Ceux qui s'adonnent aux sciences sacrées, si violemment attaquées de nos jours, puiseront dans les pages de saint Thomas d'amples moyens de démontrer les fondements de la foi chrétienne, de persuader les vérités surnaturelles et de défendre victorieusement notre très sainte religion contre les assauts criminels de ses ennemis. Et que toutes les sciences humaines comprennent bien qu'elles ne seront point pour cela empêchées ni retardées dans leur marche, mais, au contraire, stimulées et grandies; quant à la raison, elle se reconciliera avec la foi, par la disparition des causes de dissentiment, et elle ira sous la conduite de celle-ci à la recherche du vrai.

Enfin, tous les hommes avides de savoir, façonnés par les exemples et les préceptes d'un si grand maître, s'habitueront à une vie intègre; et ils ne poursuivront point cette science qui, séparée de la charité, enfle

ses et n'y réussit point; épuisé par cet effort, il retomba dans son anéantissement.

Cependant ses yeux entr'ouverts et fixes avaient pris l'habitude de voir se pencher sur sa couche une figure anguleuse, morne et sombre, qu'animait une expression de vive anxiété, et sa mémoire gardait le vague souvenir de cris éloignés tantôt douloureux et aigus, tantôt plaintifs et doux comme des gémissements.

La figure qu'il avait remarquée était celle d'un vieillard. Nous le peindrons en quelques traits: on l'appelait Orix. Son front, courbé par le malheur, penchait légèrement sur sa poitrine, mais sa taille droite et son bras nerveux indiquaient une constitution vigoureuse comme celle de sa sœur Orgella. Cinq robustes fils, son orgueil, dormaient couchés par la mort sous des tertres de gazon; leur mère était morte de chagrin et il restait seul, le vieillard, comme un tronc dont la hache a coupé tous les rameaux. Seul! non cependant, il y a quelque chose de plus triste que la solitude: deux rejetons malades, deux enfants de son dernier-né erraient autour de lui; l'un âgé de quinze ans déjà, déshérité des biens de l'intelligence, vivait comme un sauvage au milieu des bois, luttant d'agilité avec les écureuils et de vitesse avec les cerfs, d'épouvra de raison, comme eux; c'était le pauvre Salve. L'autre languissait dans les souffrances d'une longue maladie. Cette blonde tête de six ans, pâle et amaigrie, chaque fois qu'elle se tournait vers son aïeul essayait de lui sourire, mais bientôt un cri de douleur con-

58 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ.

LA FLEUR DES GAULES

ÉPIQUE DU TROISIÈME SIÈCLE APRÈS JÉSUS-CHRIST

PAR H. HOUET

CHAPITRE VII

DÉVOUEMENT

— J'espère, ou plutôt je me laisse aller au flot qui m'entraîne. Et qui donc croirait que ce flot est amer? Qui plaindra la pauvre Albina d'épouser le riche Lévinus, quand elle est ruinée et qu'il jette une fortune à ses pieds?...

— Il a dit qu'il voudrait posséder un monde pour vous en faire la reine et devenir votre premier sujet.

— Et moi je donnerais le monde pour un tombeau! La meilleure moitié de ma vie appartient à la mort. Blandine, il faudra broder des feuilles de cyprès sur mon voile de mariée.

— Oh! ne parlez pas ainsi, dit Blandine en pleurant, il est temps encore de refuser Lévinus. Pourquoi faut-il aussi que Vindex soit absent si longtemps?

— Parce qu'on n'est point tribun pour se reposer comme une femme, surtout quand l'ennemi est à la frontière. Vindex accomplit noblement son devoir et moi je me plains lâchement, je suis indigne du sang qui coule dans mes veines. Allons, Blandine, embrasse-moi et sois confiante. Le cœur d'Albina se retrempe dans les larmes, il retrouvera sa force à l'heure du sacrifice. En attendant, nous avons encore le droit de vivre avec nos souvenirs; viens avec moi à la colline des lis.

CHAPITRE VIII

LE VATES

Il nous semble qu'il est temps de revenir à l'un de nos plus importants personnages et de nous enquerir de sa situation. Syphax ne s'était point trompé en croyant à un assassinat la veille du jour où Viator trouva le sermum d'Attale. Voici l'événement qui avait eu lieu: Quelques esclaves, parmi lesquels le grand Phaon, l'affranchi favori de Lévinus, revenaient tard d'une fête de village, après avoir fait d'abondantes libations chez un fermier d'Attalus. Ils entendirent bientôt derrière eux le galop rapide d'un cavalier dont le cheval accourait à toute bride; ils arrêrèrent leurs montures se promettant d'invectiver le voyageur solitaire et de s'amuser de sa frayeur, mais lorsqu'il fut près d'eux, une infernale pensée traversa l'esprit de Phaon, il venait de reconnaître l'ennemi et, il le croyait, le rival de son maître. Excitant ses vils compagnons par l'ap-

les esprits et les égare, mais la science légitime qui, découlant du Père des lumières et du Maître des sciences, ramène également à lui.

Il nous a plu de demander aussi sur la question l'avis de la Sacrée-Congrégation des Rites, et son avis ananime ayant été pleinement d'accord avec Nos vœux, Nous déclarons, en vertu de Notre suprême autorité, pour la gloire du Dieu Tout-Puissant et l'honneur du Docteur Angélique, pour l'accroissement des sciences et l'utilité commune de la société humaine, le Docteur Angélique, saint Thomas, patron des Universités, des Académies, des Lycées, des Ecoles catholiques, et Nous voulons qu'il soit par tous tenu pour tel, vénéré et honoré; il est entendu cependant que rien n'est changé pour l'avenir au culte des saints que des Académies ou des Lycées peuvent avoir choisis pour patrons particuliers.

Donné à Rome, près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 4 août 1880, de Notre pontificat l'an troisième.

THÉODULPIE, CARD. MERTEL.

CORRESPONDANCES

LA SITUATION DU SCHISME

LA QUESTION DE LA CO JOUISSANCE DES ÉGLISES (Correspondance du Jura.)

Le schisme bernois s'achemine rapidement vers la fin de toute chair. L'église libérale-nationale-catholique-chrétienne n'est bientôt plus qu'un songe, en dépit de tous les efforts de ce pauvre évêque Herzog pour galvaniser ce cadavre, et faire croire aux naïfs qu'il possède encore un troupeau fidèle.

Actuellement il n'y a plus dans tout le Jura que dix paroisses occupées par des prêtres libéraux (c'est ainsi qu'ils se nomment, sans plus de façon) Ces dix paroisses officielles en font dix-huit anciennes. Les districts de Porrentruy et de Laufen sont les plus fortement envahis par cette lèpre libérale, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Quatre paroisses du district de Porrentruy sont encore, officiellement du moins, au pouvoir de curés schismatiques; ce sont Courgenay, Fontenais, Charmoille et Miécourt. On peut s'attendre, il est vrai, au prochain départ d'au moins deux d'entre ces malheureux, car la position devient de plus en plus intenable pour eux. Les populations continuent à les laisser dans l'isolement le plus complet: leur ministère est absolument stérile, mais le Trésor bernois leur verse régulièrement leur pitance. Ils gagnent leur traitement facilement, ces curés modèles que leurs propres partisans laissent si bien fonctionner tout seuls dans leur église presque entièrement vide!

Le district de Delémont n'a plus que l'intrus de Roggenbourg qui se prépare à partir. Les Franches-Montagnes possèdent l'unique exemplaire de l'espèce Marsanche, l'oint de l'évêque national prussien, Reinkens. Ce Marsanche est curé de la grande paroisse du Noirmont. Depuis deux années, il n'accomplit plus aucune fonction du culte

tractait ces lèvres enfantines et perceait le cœur du vieillard.

Assis des heures entières à côté de ce berceau où la mort menaçait de s'abattre encore sur les dernières gouttes de son sang, le malheureux Orix s'abandonnait à de sinistres pensées. Il appartenait à cette classe secondaire de prêtres que les Gaulois appelaient Vates et n'était pas moins initié qu'Orgella aux mystères de sa religion. Il croyait fermement comme ses pères qu'une vie ne pouvait être rachetée que par une autre vie.

Du sang! se disait parfois le Vates désolé, du sang! une vie! et mon petit enfant serait sauvé... Je ne suis point assez riche pour acheter un dévouement (1), et le sang d'un esclave est trop vil pour payer le sang d'un Gaulois. Que faire, donc?... Il ne faut point que ce petit meure, j'aimerais mieux m'égorger moi-même sur son berceau! Et des pleurs inondaient les yeux du Vates, et une douleur qui eût attendri les rochers se peignait sur son visage.

Une nuit que l'enfant dormait dans son petit lit de mousse et de laine, le Vates sortit pour aller cueillir les herbes mystérieuses qu'il mêlait au breuvage de son enfant. Il faisait bien noir, mais les plantes eussent perdu de leur vertu si le premier rayon de la lune naissante ne fût tombé sur elles à l'heure même où on les fauchait. Le

(1) Pour sauver la vie d'un parent ou d'un ami malade, les riches achetaient à grand prix la vie d'un homme libre qui se dévouait pour enrichir sa famille.

Les pauvres étaient réduits à immoler des esclaves ou des animaux.

public, et n'est plus entré à l'église complètement abandonnée. Vous comprendrez la réserve de ce charmant spécimen de clergé bernois, selon le cœur de M. Teuscher, quand vous saurez que personne n'emploie plus le ministère de M. Marsanche. L'Etat de Berne paye à ce personnage un traitement de 3000 fr. ou à peu près, littéralement pour ne rien faire. Le curé officiel n'a pas depuis des années, baptisé un seul enfant, fait un seul enterrement, béni un seul mariage, prêché une seule fois, et Berne continue à tolérer cette anomalie (pour ne rien dire de plus) d'un curé officiel figurant sur le papier, tandis que le vrai curé qui dessert seul une populeuse paroisse de montagne, ne touche pas une obole du fisc bernois. Cet exemple odieux n'est-il pas suffisant à caractériser l'hypocrite système qui fleurit dans le canton de Berne? Y a-t-il un terme assez fort pour flétrir une pareille iniquité, et clouer au pilori de l'opinion le pays où ces énormités peuvent se produire impunément...

Le district de Moutiers a toujours à Courrendin le vieux Dabadie, une vieille barbe démocratique de 1848. Mêmes répulsions contre l'intrus au sein de la population catholique, même stérilité dans son ministère. Ces gens là sont envoyés pour détruire, corrompre et démolir les populations et non pour autre chose. La démonstration est faite depuis longtemps.

Le district de Laufen gémit encore sous le joug de trois de ces fameux curés libéraux. Le chef-lieu obéit toujours à la houlette du galant Migy. On dit bien qu'il songe à se ménager une rentrée, quand il comprendra que tout est fini pour lui aussi. Il faut attendre. Grellingen, résidence de l'autocrate Kaiser vient de nommer un curé romain, et M. Kaiser, qui songe aussi à faire une fin, n'en est pas trop mécontent. Les autres intrus se cramponnent en désespérés à leur ratelier officiel. Ils trouvent qu'il fait bon vivre sous l'ours bernois, et ils tiendraient à faire dorer le plaisir.

Avec un gouvernement plus indépendant d'allures, il y a longtemps qu'on aurait chassé ces parasites, et qu'on aurait débarrassé les paroisses de ces sangsues impudentes autant qu'arides. Le gouvernement bernois ferme volontairement les yeux sur les souffrances des catholiques: il n'ose faire un geste pour faire comprendre aux intrus qu'il ne peut plus les conserver sans se couvrir de ridicule et de honte aux yeux de la Suisse entière. Pensez donc si le gouvernement faisait filer ces fainéants libéraux, on pourrait dire, ou au moins croire qu'il favorise les ultramontains. Plutôt que d'affronter ce reproche, nos hommes d'Etat feront toutes les bassesses, et donneront sur les doigts des catholiques, chaque fois qu'ils le pourront. On dirait que nos gouvernants, irrités secrètement de l'exécution de la loi des cultes par les catholiques, tiennent, dans leur dépit d'avoir vu leur échapper cette accusation banale que les ultramontains sont essentiellement réfractaires aux lois de l'Etat, à nous punir de notre soumission. Ils auraient voulu nous voir refuser l'amnistie des curés révoqués, pour pouvoir dire en-

Vates s'aventura dans les ténèbres, au milieu d'un petit bois connu, et dès que l'astre argenté répandit sa douce lumière, il coupa les herbes salutaires de la main gauche et suivant certains rites qui en doubleraient l'efficacité.

Quand il eut fini, il prit un chemin, au milieu des champs, et se hâta de retourner vers sa grotte. Quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il aperçut à ses pieds un homme inanimé étendu sur la neige. Il posa la main sur son cœur et reconnut qu'il n'avait point cessé de vivre, mais le moindre mouvement pouvait lui donner la mort. Je le guérirai! s'écria le Vates avec une joie féroce, et lui, il mourra pour mon enfant! Pauvre petit être qui mes souris et qui souffres, tu vivras donc! Les dieux ne sont point sourds aux prières d'un malheureux père.

Il prit le blessé dans ses bras et l'emporta doucement à sa grotte. Là, les soins les plus attentifs, les plus assidus lui furent prodigués; Orix mit un appareil sur les blessures et pensa les plaies de sa victime avec une habileté et une délicatesse dignes de la mère la plus tendre, il employa toutes les ressources de la médecine, toutes les vertus des plantes, et veilla jour et nuit sur son malade avec une sollicitude pleine d'anxiété.

Attale ne mourut point; mais il demeura pendant de longues semaines dans une espèce d'insensibilité léthargique. Je vieillard fut infatigable, il allait du berceau de son fils au lit du blessé avec une activité fiévreuse, et il eût été impossible de dire lequel des deux malades recevait les meilleurs soins.

(A suivre.)

suite qu'il n'y a aucun arrangement possible avec les ultramontains, et que rien ne saurait les contenter. On remplirait un volume de l'histoire des taquineries que subissent les conseils paroissiaux dans tout le Jura. L'attitude des préfets continue à être ouvertement malveillante, cassante, astucieuse. On épie les démarches des autorités paroissiales avec une perfidie sans égale; on les condamne à propos de rien, et quand les catholiques formulent les plaintes les mieux fondées, on les décourage par toutes sortes de lenteurs, d'expédients et de roueries indignes d'une administration qui se respecte. Rien d'étonnant là, puisque les préfets sont choisis parmi les adversaires déclarés du catholicisme, et que les candidats du peuple sont systématiquement repoussés par le Grand Conseil Avec une Constitution démocratique, les catholiques du Jura sont sous un joug tyrannique d'autant plus lourd qu'il puise sa force dans l'oppression du nombre.

Berne, Bienne et St-Imier complètement la liste des paroisses encore au pouvoir du schisme. Pour Berne et Bienne, il n'y a pour le moment, aucun espoir fondé d'arracher les paroisses aux mains des schismatiques. A St-Imier, au contraire, on peut espérer que la prochaine assemblée paroissiale donnera la majorité aux catholiques romains. Les radicaux semblent eux-mêmes s'y attendre.

La joie des populations d'être rentrées dans leurs églises, est tempérée par les craintes que nous donne la question de co jouissance, actuellement posée devant le Tribunal fédéral par les recours des conseils paroissiaux de Porrentruy, Delémont et Chevenez. Le gouvernement bernois a confié sa défense à l'avocat Brunner, jurisconsulte de la couronne, retors, et connu par sa haine contre le catholicisme. Comme M. Brunner a été le grand défenseur de toutes les iniquités commises par le pouvoir précédent contre les catholiques jurassiens, on peut se demander s'il convenait de choisir l'apologiste gagé du gouvernement Teuscher-Bodenheimer, pour représenter un système gouvernemental que l'on prétend différer si fort du système précédent!

Mais, dit-on, non sans raison assurément: Vis-à-vis des catholiques, les Bernois sont tous, et toujours les mêmes. Hélas, combien de fois avons-nous pu apprécier l'entière exactitude de ce dicton populaire!

CONFÉDÉRATION

Le Conseil fédéral a ratifié le protocole de la conférence franco-suisse concernant la construction du pont Biaufond.

Déférant au désir de don Carlos, le Conseil fédéral a levé le décret d'internement qui pesait sur la duchesse de Madrid depuis huit ans pour avoir fait passer des armes aux carlistes, et ordonné la restitution de canon séquestré en 1873 et conservé au musée de Genève.

D'après les relevés du Bureau fédéral de statistique, de 1864 à 1878, l'exportation de l'horlogerie suisse aux Etats-Unis a été en moyenne de 11,000,392 fr., mais elle a considérablement baissé depuis 1875, où elle n'a été que de 8,470,501 fr. En 1876, ce chiffre est encore tombé à 4,809,822 fr., et en 1877 et 1878 à 3,569,048 fr., et à 3,805,716 fr., résultat dû au développement qui a pris l'industrie horlogère aux Etats-Unis et peut-être aussi à la folle concurrence qu'avaient entreprise plusieurs sociétés pour écraser l'industrie suisse. En 1871 et 1872, l'horlogerie figurait dans l'exportation pour 17,105,752 fr. et 18,312,611 fr., chiffres, il est vrai, les plus élevés qui aient été atteints.

Un journal spécial, le *Correspondenzblatt* des médecins suisses, vient de publier un article dans lequel le professeur Kocher examine en détail le cas d'empoisonnement auquel a succombé M. Lurati. Il demeure hors de doute que l'empoisonnement a eu lieu par une sangsue. Quoique l'enquête ait prouvé que le barbier auquel on avait loué les sangsues, prenait des précautions suffisantes, le fait ne saurait être nié.

M. Kocher s'élève fortement contre l'usage dangereux des sangsues, qui peuvent causer de graves accidents même sans avoir jamais servi. L'utilité de ces petites bêtes n'est plus que relative, maintenant qu'il est si facile de pratiquer une saignée avec un instrument chirurgical.

Berne. — Un jeune garçon, se promenant l'autre jour dans un bois des environs de Grellingen (Berne), trouva par terre la tête d'un homme. Cette tête était encore garnie des cheveux et de la barbe, mais il n'y avait sur place aucun autre vestige humain. Au-dessus de l'endroit où gisait la tête, se trouvait une corde, ce qui fait supposer que les restes trouvés appartenaient à un individu qui s'est pendu il y a déjà un certain temps; toutefois il est assez curieux qu'on n'ait retrouvé aucun autre débris que cette tête, et il en faudrait conclure qu'ils ont été enlevés par les fauves.

Après cette trouvaille, l'enfant est venu, sans aucune émotion, faire sa déclaration au syndic de l'endroit.

On continue activement les opérations du sondage par lesquelles on espère arriver à déterminer la position du *Neptune*. Jeudi, on a ramené à la surface avec une ancre un chapeau de femme, qui appartenait, dit-on, à M^{me} Hanziker Seitz.

On écrit d'Inelkirchen (district de Meyringen, dans l'Oberhasli), à l'Anseiger de Thoune, que, la semaine dernière, M. le professeur Balsler, de Zurich, a trouvé dans une excursion sur le glacier du Trift une bouteille entourée de liège, qui contenait un billet de deuil annonçant la mort de deux ingénieurs; on n'a pas eu d'autres renseignements à ce sujet; non loin de la bouteille était à terre un gant de cuir neuf. Il est peu probable qu'il s'agisse d'une mauvaise plaisanterie, car l'endroit où a été trouvée cette bouteille est très dangereux.

Un jeune vaurien, Pierre Wittwer, devait être conduit par un gendarme à la maison de détention de Thorberg; il réussit à cacher un couteau sous ses habits et, au moment du départ, il se jeta sur son conducteur et le frappa de toute sa force, en criant: « Je n'irai pas au Thorberg. » Heureusement, la lame était émoussée, et, au lieu de pénétrer dans le cou du gendarme, elle glissa sur l'épaule gauche, en ne causant qu'une lésion sans gravité. Le gendarme et le geôlier se rendirent aussitôt maîtres de Wittwer; on lui mit les menottes — et il n'en fut que plus sagement conduit à Thorberg, — où il ne voulait pas aller. Il n'en sortira que pour répondre devant le tribunal de son attentat.

La foudre, tombée sur l'église de Guggisberg, a épargné la tour et le clocher, mais a gravement endommagé l'intérieur de l'édifice: les vitres sont brisées, de grosses pierres se sont détachées de la maçonnerie, l'orgue a aussi souffert. La foudre a causé des dégâts sensibles dans le village, brisé des fenêtres, enfoncé des toitures et renversé un homme de 50 ans, qui n'a d'ailleurs pas été blessé.

Le président du gouvernement a convoqué pour mardi plusieurs préfets du canton à une réunion qui s'occupera des moyens de venir en aide aux ressortissants bernois qui ont souffert de la grêle. La *Tagespost* dit qu'il ne saurait être question d'une quête officielle, attendu que les cultivateurs peuvent s'assurer contre ce fléau; mais il est toujours bon de régulariser les demandes de secours volontaires qui pourraient être faites.

Par décision de la Direction de l'Intérieur, en date du 5 août 1880, le commerce des bêtes à cornes, des chèvres et des moutons est, pour cause de péripneumonie, interdit à Porrentruy jusqu'au 31 même mois. Il ne pourra, en conséquence, être ramené, à la foire du 15 août courant, que des chèvres et des porcs.

Il y a eu dernièrement à Berne une conférence des inspecteurs d'écoles bernoises qui ont discuté les moyens d'assurer au canton de Berne un meilleur rang dans les examens de recrues. Il a été décidé tout d'abord que l'on inviterait chaque commune scolaire à donner aux jeunes gens, pendant l'hiver qui précède le recrutement, l'occasion de rafraîchir leurs connaissances.

Il a été décidé en outre que l'Etat délivrerait gratuitement à chaque recrue un petit manuel renfermant les rudiments de l'art de composer, du calcul et de l'instruction civique. Chaque recrue devra prouver par un certificat, qu'elle présentera au commandant d'arrondissement lors du recrutement, qu'elle possède les connaissances nécessaires dans ces différentes branches d'enseignement ou qu'elle a suivi, sur ces branches, un cours de quarante heures. [La Direction militaire publiera chaque année la statistique des certificats qui auront été délivrés.

Zurich. — Le buraliste postal Schweitzer, de Scherzenbach, a passé en Amérique, avec 8,000 fr. qu'il a remplacés, dans sa caisse, par de fausses quittances.

— Ces jours derniers, un ouvrier français, Mathieu Perrier, arrivait à Zurich, avec son fils, âgé de 5 ans, pour y chercher de l'occupation. Il se promenait au bord de la Limmat, lorsque son fils s'approcha de l'eau pour y tremper son mouchoir de poche. Il perdit l'équilibre et tomba à l'eau; le père s'y jeta après son enfant, mais fut entraîné par le courant. L'enfant se noya, et le père fut à grand-peine sauvé par un homme qui pêchait non loin de là; il avait perdu connaissance; le médecin appelé parvint à le ramener à la vie.

Schwytz. — Au milieu de ce mois, une fête des plus pittoresques aura lieu à Oberg Iberg. Il y aura concours: 1. de course; 2. de saut; 3. de jet de pierre; 4. de lutte; 5. de tir au doigt; 6. de *Jodler*; 7. de cor des Alpes; 8. de course dans des sacs; 9. de tir au fromage (si nous comprenons bien le vocable *schwytzois*); 10. de grimpeurs. Le beau sexe prendra part au concours n° 6; 120 prix seront distribués. Avis aux amateurs de curiosités et de vieilles coutumes.

Valais. — Le comte de Chambord, dit l'Estafette, est actuellement à Champéry, accompagné du marquis de St-Séverin.

— Un correspondant du *Bund* s'était empressé de subordonner une invasion des Jésuites à Brigg, dans les réparations qui s'effectuent en ce moment au palais Stockalper. Il s'agit simplement des préparatifs faits pour la réunion annuelle de la Société suisse des sciences physiques et naturelles qui aura lieu du 12 au 17 septembre. D'après le programme, en effet, la première assemblée générale de la société se tiendra le 13 dans la grande salle du palais Stockalper, dont le propriétaire, M. Antoine de Stockalper, est président du comité de Brigg, chargé de l'organisation de la fête.

Neuchâtel. — Un meurtre a été commis vendredi à Auvèrrier, dans les circonstances suivantes.

Un ressortissant du Vully, nommé G., établi à Auvèrrier depuis le mois de décembre dernier, s'était pris de querelle avec un français qui habitait le même étage que lui. A diverses reprises le français l'avait menacé et lui avait prodigué force injures. Dans la journée de la veille, il lui avait même porté des coups avec l'aide d'un camarade. Vendredi, entre 5 et 6 heures du soir, le français vint frapper à la porte de son voisin à coup de pieds et à coup de poings, disant que si on ne lui ouvrait pas il enfoncerait la porte.

Le Vullierin, qui se trouvait dans la chambre avec sa femme, craignant pour cette dernière, saisit un couteau et, ayant ouvert la porte, il en porta un coup à son adversaire, au moment où celui-ci se précipitait dans l'intérieur. Le français s'affaissa et expira dans la nuit. Son meurtrier est aux prisons de Boudry.

L'enquête a été commencée samedi soir par M. le juge d'instruction Maurer. Il paraît que l'origine de la querelle était une difficulté pécuniaire de peu d'importance. Cette affaire soulèvera probablement une question de légitime défense.

Le conseil d'Etat a répondu au gouvernement de Berne, qui lui a demandé l'exécution de jugement rendus en matière pénale:

1° Qu'en thèse générale, il est disposé à l'accorder sous réserve de réciprocité de la part du canton de Berne pour les jugements neuchâtelois.

2° Qu'il refuse d'une manière absolue de se prêter à l'exécution de jugements rendus pour contravention à la loi sur l'ohmgeld, contre le maintien de laquelle le canton de Neuchâtel n'a cessé de protester.

Dans le cas particulier, il s'agissait d'une condamnation prononcée contre un citoyen neuchâtelois pour introduction dans le canton de Berne de sirops de cassis en fraude des droits du fisc.

Le conseil d'Etat recourt au Conseil fédéral contre la loi fribourgeoise sur le colportage. Une maison de Neuchâtel, qui prend des commandes d'habillements à Morat et à Estavayer, sur mesure et sur échantillons, se plaint de ce qu'on lui fait payer 120 fr. de patente à l'Etat et 120 fr. de patente à la commune, soit 240 fr. par mois, ce qui équivaut à un droit prohibitif et ce qui est manifestement contraire à la Constitution fédérale, qui garantit la liberté du commerce et de l'industrie.

Le gouvernement de Neuchâtel demandera aux gouvernements de Vaud et de Fribourg la visite du bateau à vapeur le *Gaspard-Escher*, dont l'état de vétusté et d'usage présente des dangers pour la navigation.

Le conseil d'Etat recourt auprès de la Direction de la Suisse-Occidentale contre le

fait, absolument contraire à la loi fédérale sur les chemins de fer, que cette Compagnie accorde, d'une manière occulte, pour le transport des alphaltes français de Seyssel en Allemagne, un tarif de faveur au détriment des alphaltes du Val-de-Travers.

CANTON DE FRIBOURG

Le *Bien public* prétend que nous aurions manœuvré pour faire échouer M. Crausaz dans le district du Lac. « A la dernière heure, dit-il, une invitation lancée dans la campagne par des agents de la *Liberté* engageait les électeurs à porter leur vote sur M. Monney, receveur d'Etat. »

Il n'y a pas un mot de vrai dans cette assertion. Ni la *Liberté*, ni aucun de ceux qui sont en relation avec la Rédaction de la *Liberté* n'ont fait de circulaire, ni n'ont envoyé d'agents nulle part. Nous mettons le *Bien public* au défi de prouver son accusation.

Vu l'état des esprits dans les communes catholiques du district du Lac, rien certes n'aurait été plus facile que de faire échec à la candidature bienpublicardo-libérale de M. Crausaz; mais ce n'était pas à nous à prendre une initiative qui aurait dû partir des populations intéressées.

Cette année, on aperçoit dans la Gruyère beaucoup plus d'étrangers et de touristes que les années précédentes. Un grand nombre d'entre eux s'en vont du côté de Rossinières, Rougemont, Châteaux-d'Oex, Gessenay; mais il en reste aussi un grand nombre dans notre pays. Les localités où ils se fixent de préférence et où on en remarque le plus, sont Montbovon, Albeuve, Gruyères, La-Tour, Charmey, etc.

Le Moléson a eu aussi un nombre inusité de visiteurs de toutes les parties du canton et de l'étranger.

Le pont du Javroz, en construction, a attiré cet été une foule de curieux. Cet échafaudage, sur lequel on travaille, et cet enchevêtrement de poutres de bois à une pareille hauteur, sont en effet une curiosité à voir.

Il serait à désirer que l'on sût de plus en plus apprécier les beautés de la Gruyère, l'air frais et fortifiant de ses montagnes et l'hospitalité de ses habitants.

(Fribourgeois).

La *Deutsche Revue* publie des souvenirs intéressants trouvés dans les papiers du ministre de la guerre prussien, le comte de Roon, et qui se rapportent à un voyage qu'il fit en 1816 comme mentor du prince Frédéric-Charles qui avait alors dix-huit ans.

« Arrivé à Fribourg en Suisse, le prince désira voir une fois de près des jésuites, et nous allâmes aussitôt visiter le collège qu'ils avaient alors dans cette ville. On nous fit le meilleur accueil, et nous visitâmes le réfectoire, les salles d'études et les dortoirs. Tout était disposé de la façon la plus grandiose; la propreté était extrême. Les méthodes d'enseignement et d'éducation sont basées sur les principes de la pédagogie la plus rationnelle et la mieux entendue. Je comprends parfaitement que les catholiques donnent la préférence aux collèges des jésuites sur tous les établissements d'instruction. »

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la *Liberté*)

Paris, 6 août.

Il paraît bien décidé, que l'allocation de M. Grévy, à Cherbourg, ne contiendra aucune allusion à la politique extérieure. C'est à Cherbourg que Napoléon III prononça un discours fameux à l'adresse de l'Europe, et le président ne veut pas avoir l'air de copier l'ex-empereur.

Les journaux officieux du gouvernement insinuent que le président de la République ne fera aucune allusion à la politique dans ses réponses aux harangues municipales. Nous comprenons sans peine que les préoccupations de M. Grévy et de son entourage soient assez vives en ce moment. C'est le 10 août, en effet, que l'empereur d'Allemagne arrivera à Ischl où l'attendra l'empereur d'Autriche. La présence simultanée à cette entrevue des princes de Roumanie et de Serbie suffit à démontrer que l'un des objectifs de l'entrevue est de rallier à l'en-

teinte austro-allemande les principautés Danubiennes, en prévision des graves événements qui se préparent en Orient.

M. Grévy ne devant faire que toucher barre à Paris en revenant de Cherbourg et repartir aussitôt pour Mont-sous-Vaudrey, les mesures concernant ce dernier voyage ont déjà été prises.

C'est ainsi que la sûreté a désigné les « hommes de confiance » qui iront là-bas veiller sur le président et sur sa famille.

Hier, je vous disais que l'attitude du Saint-Siège inquiétait très vivement nos gouvernants et que la mission du sous-chef du cabinet de M. Freycinet, déguisée sous un *interim*, était réellement motivée par ces craintes.

On affirme aujourd'hui que le Souverain-Pontife a fait prévenir le gouvernement français de sa résolution d'élever la voix, si de nouvelles violences étaient exercées contre les congrégations religieuses.

Cet avertissement du chef de l'Eglise catholique inquiète au plus haut degré le président de la République et le ministre des affaires étrangères; leurs hésitations sont manifestes; mais ils sont contraints de céder à la volonté impérieuse qui pousse le gouvernement à renouveler, à la fin du mois, ses monstrueux exploits.

Grande colère dans la presse radicale à cause de la candidature de M. Léon Say dans le canton de l'Isle Adam, en compétition avec la candidature intransigeante dont le programme politique contient LA SUPPRESSION DU SÉNAT.

« La gloire de présider le Sénat, doit suffire à l'ambition d'un orléaniste, matiné d'opportunisme! »

Le mot d'Ordre, qui qualifie ainsi le caractère politique de M. Léon Say, d'accord avec ses congénères, met en demeure le gouvernement de retirer au général Chanzy ses fonctions d'ambassadeur à Saint-Petersbourg. Ce sera sans doute bientôt fait: M. de Saint-Vallier ouvrira la marche de ces prochaines exécutions diplomatiques.

Que vaut un juste et surtout que signifie le bruit, d'après lequel M. de Saint-Vallier aurait prié notre gouvernement de le relever de ses fonctions d'ambassadeur à Berlin? L'exactitude du bruit est démentie aux affaires étrangères; en d'autres régions officielles, on laisse entendre qu'il pourrait bien être fondé, mais on se hâte d'ajouter que la démission de notre ambassadeur serait uniquement motivée par son déplorable état de santé.

On est libre d'accepter cette explication. Toutefois, il est permis de dire qu'en revenant en France et en rentrant dans sa famille, M. de Saint-Vallier s'est trouvé dans un milieu fort peu sympathique à la politique de persécution pratiquée par nos gouvernants républicains. Il se pourrait très bien que sa résolution, si elle existait apparemment, n'ait pas été affaiblie par tout ce qu'il aura vu et entendu autour de lui.

Décidément notre diplomatie est bien dans les mains de M. Gambetta. Au sujet de la prochaine retraite de M. de Saint-Vallier, qui aurait eu le tort de blâmer et de déplorer les violences exercées contre les congrégations religieuses sous l'inspiration du chef de l'armée anti-cléricale, un journal ministériel annonce qu'il est question de M. Barrère pour le poste de ministre de France à Athènes!

Or, M. Barrère, dont la délégation à la Commission européenne du Danube causa un si grand scandale, appartenait à la rédaction de la *République française*. On n'a point oublié comment M. Barrère s'était compromis dans les événements de la Commune. Après M. Challemel-Lacour, M. Barrère! deux rédacteurs officieux imposés au ministre des affaires étrangères!

Dans le monde financier, on espère que l'accord intervenu entre le Crédit foncier et le groupe de la Banque d'escompte sera le point de départ d'une campagne d'affaires. En tout cas, il faut convenir que diverses sociétés anonymes, de création récente et vicieuses par des majorations insensées, traversent une phase très critique.

P.-S. — Un deuxième tour de scrutin aura lieu dimanche dans cinquante-neuf départements afin de compléter la représentation cantonale dans les conseils généraux. Vingt-quatre départements auront à élire un seul conseiller général; vingt-un en éliront deux; sept en éliront trois; cinq en éliront quatre; enfin l'Eure doit en nommer cinq et les Bouches-du-Rhône six.

La majorité ayant passé de droite à gauche dans onze conseils généraux, les bureaux de ces assemblées départementales seront complètement renouvelés le 16 août. Il est vraisemblable que M. de Freycinet sera nommé président du conseil général de

Tarn-et-Garonne, et M. Constans, président de celui de la Haute Garonne.

Aussitôt la clôture de la session des conseils généraux, aura lieu un mouvement administratif qui portera principalement sur les sous-préfectures.

France. — L'*Officiel* publie la nomination du comte de Montebello au poste de chargé d'affaires de France à Munich, en remplacement du comte Lefebvre de Béhaine, nommé ministre à La Haye.

M. Tivy, ministre de France à La Haye, est mis en disponibilité pour raison de santé.

Le baron des Michels, ministre de France à Belgrade nommé ministre à Athènes est remplacé à Belgrade par le comte de Canclaux.

M. de Chappedelaine, archiviste de l'ambassade française à Londres, est nommé chancelier du consulat de France à Bâle.

Rome. — Le Vatican a décidé d'augmenter et de réorganiser les collèges pour l'Asie et l'Afrique, voulant développer largement l'Eglise catholique dans ces parties du monde.

Le collège de *Propaganda fide* étant insuffisant, d'autres collèges-succursales seront établis dans des localités favorables.

Un vicariat apostolique sera établi au Maroc, et l'on examine la question d'une localité pour un autre vicariat plus à l'intérieur de l'Afrique.

Italie. — La frégate anglaise l'*Invincible* est arrivé jeudi soir dans le port de Palerme ayant à la remorque une barque autrichienne dématée; elle a été trouvée à l'abandon à 150 milles marins de Palerme; elle était chargée de vieux canons et de projectiles hors de services.

Angleterre. — Le gouvernement craignant des émeutes en Irlande, a renforcé les garnisons: 1000 soldats iront à Cork.

On assure que l'amélioration de la santé de M. Gladstone lui permettra d'assister à une séance du Parlement avant sa prorogation.

— A la Chambre des communes, M. Forster dit que la nouvelle que le gouvernement craignait une révolte en Irlande est entièrement dénuée de fondement. Les troupes ont été augmentées seulement à cause d'outrages commis sur des individus dans quelques districts du Connaught.

— A la Chambre des communes, sir Charles Dilke, répondant à M. Churchill, annonce que la correspondance diplomatique sera bientôt communiquée. Elle contient la note collective des puissances et la réponse de la Porte. Les six grandes puissances sont en communication constante sur les démarches à faire ultérieurement par elles. Mais l'orateur ne peut pas donner encore des renseignements sur le caractère de ces communications. Sir Charles Dilke déclare qu'une autre note collective a été présentée à la Porte cette semaine sur la question du Montenegro. Cette note contient une alternative entre les deux termes de laquelle la Porte aura à choisir.

L'orateur ajoute: J'ai toute raison d'espérer qu'une solution sera promptement atteinte. Il ne serait donc pas bon de discuter les mesures qui pourraient être prises par les puissances. Il n'est pas probable que la Porte repoussera les deux solutions qui lui sont offertes. Le gouvernement donnera des explications à ce sujet au Parlement avant la fin de la session.

Allemagne. — D'après des dépêches de Ratibor (chef-lieu du cercle du même nom, dans la province d'Oppeln, Silésie méridionale), à la suite d'une véritable trombe d'eau sur les Carpathes et d'une pluie ininterrompue de trois jours, l'Oder a débordé dans les cercles de Ratibor et de Kosel et inondé complètement vingt à vingt-cinq localités, et quinze autres partiellement.

A Ratibor, les fabriques et les routes sont en partie sous l'eau. Les pertes sont très considérables et ne peuvent être encore évaluées.

Les populations étaient en pleins travaux des récoltes: le niveau de l'Oder était très bas, de sorte que personne ne pouvait prévoir une telle inondation.

Les communications de Jægerndorf et de Neisse avec Vienne par voie ferrée sont interrompues.

Les eaux n'ont encore baissé que d'un pied.

Etats-Unis. — M. le Dr Tanner a réussi à compléter son jeûne de quarante jours, samedi à midi.

Mexique. — Des nouvelles du Mexique en date du 30 juillet assurent que l'excitation relative à l'élection présidentielle continue. Plusieurs journaux mexicains déclarent préférer la guerre plutôt que de reconnaître le général Gonzales comme président.

FAITS DIVERS

A propos d'un américain, le docteur Tanner, qui prétend rester quarante jours sans manger, l'Union de Charleroi rappelle l'histoire du Bon Dieu de Bouffloux, qui s'est passée pendant le carême de 1840.

Un ouvrier de Bouffloux-lez-Châlet, nommé Donsel, se mit en tête de jeûner 40 jours; il annonça qu'il mourrait le Vendredi-Saint et qu'il ressusciterait le troisième jour. Il n'a négligé que ce dernier point de son programme.

Donsel ne buvait que de l'eau : en vain on le tentait par l'appât de toute sorte de nourriture, il n'y touchait pas. Il fumait une bonne partie de la journée et le dimanche de la mi-carême, il alla encore chanter au jubé, mais il était déjà, dit une complainte, comme une Antonie.

Au moment de sa mort, la maison de ses parents fut envahie par une foule énorme. Il venait de rendre le dernier soupir, lorsque le plancher cédant sous le poids, tous ceux qui se trouvaient dans la chambre funèbre, y compris le curé de Bouffloux, furent précipités dans la cave. Le mort tomba sur les autres. Le lit resta suspendu. Il est facile de se figurer la panique de beaucoup d'assistants.

Un conscrit et son caporal arrivent devant une guérite très lourde, renversée par le vent, sous laquelle se débat furieusement un malheureux factionnaire.

— Eh bien ! dit le caporal, vous ne savez donc pas la consigne : relever le factionnaire et prendre sa place ?

Le conscrit effaré.
— Le relever, je vais tâcher. Mais prendre sa place, ce n'est pas drôle.

Un amateur éclairé.
Il est chez un peintre qui a fait un intérieur bourgeois au quinzième siècle

— Charmant, s'écrie-t-il, adorable ! Quelle couleur locale, comme toutes ces bonnes gens ont bien le caractère de leur époque ! Puis il ajoute :

— Une seule critique... le chat n'est pas assez moyen âge.

Le Dental Laboratory de New-York assure que les deux mille dentistes qu'il y a aux Etats-Unis, emploient par an pour les réparations dentaires une demi-tonne d'or, d'une valeur de 500,000 dollars, deux millions et demi de francs, et à peu près pour une somme égale de platine, d'argent et d'autres matières.

Donc avant trois siècles, les cimetières d'Amérique contiendront une valeur de 150 millions de dollars, 750 millions de francs, rien qu'en or, à moins que les yankees, gens pratiques, ne se mettent à retirer aux morts leurs dents aurifiées.

Fribourg.

MARCHÉ DE FRIBOURG DU 7 août 1880
PRIX DES GRAINS

Sel g/le, le décalitre de fr.	1 30 à fr. 1 60
Froment,	» 2 30 à » 2 70
Messel,	» 1 75 à » 1 90
Epeautre,	» 0 00 à » 0 00
Orge,	» 1 15 à » 1 30
Avoine,	» 0 90 à » 1 10
Gru, le kilog.	» 0 00 à » 0 00
Poissettenoire	» 1 85 à » 2 20
» blanche	» 0 00 à » 0 00
Esparcette	» 0 00 à » 0 00
Pommes de terre,	» 0 00 à » 0 00
Beurre,	» 0 00 à » 0 00

M. SOUSSENS, Rédacteur.

Les annonces de l'extérieur du canton sont reçues par l'AGENCE HAASENSTEIN & VOGLER, Genève, Berne, Bâle, Zurich, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc.

Lots de la ville de Fribourg

On trouve à la Caisse d'amortissement
et chez toutes ses Agences

des lots de la ville de Fribourg

aux prix de fr. 12 avec une remise sur de fortes demandes

Tirage des séries au 14 août 1880

Primes principales :

1 lot de	fr. 20,000
1 » »	» 2,000
5 » »	fr. 1000 » 5,000
5 » »	» 400 » 2,000

(238)

La Direction.

On s'abonne à l'Imprimerie catholique suisse

AUX
NOUVELLES ANNALES

DE
PHILOSOPHIE CATHOLIQUE

OU
RECUEIL SCIENTIFIQUE UNIVERSEL

PAR UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES DE LETTRES

SOUS LA DIRECTION DE

M. LOUIS DE SAVIGNY

Membre de plusieurs Sociétés savantes

Prix d'abonnement pour l'année ou 12 numéros : 20 francs.

SOMMAIRE DU MOIS D'AOUT

Théologie dogmatique : Lettre encyclique *Arcanum divinæ sapientiæ*, de S. S. Léon XIII, sur le sacrement de Mariage. (Suite.) — Théologie antique : Du symbolisme religieux des caractères chinois les plus anciens, par M. XX. (Suite.) — Tradition par les monuments : Assyrie et Chaldée. — Coup d'œil ethnographique et historique sur ces contrées. (Suite.) — Philologie comparée : Affinités de la langue hébraïque avec la langue chinoise, par M. Paul Perny. (Suite.) — Controverse philosophique : La perception des sens, opération exclusive de l'âme, par M. l'abbé Duquesnoy. — Etude critique par M. l'abbé Chaillon.

En vente à l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

LE SACRE ET LA RÉCEPTION

DE
S. GRANDEUR MGR COSANDEY

ÉVÊQUE DE LAUSANNE

Orné du portrait de Sa Grandeur

Intéressant opuscule de 67 pages, contenant outre les cérémonies du sacre et de la réception une biographie de Mgr Cosandey.

Prix : 50 cent. l'exemplaire ; 5 fr. la douzaine.

BOURSE DE GENEVE DU 7 AOUT

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE	ACTIONS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
5 0/0 Genevois	—	—	93	93 1/2	Suisse-Occidentale	130	131	130	131
4 1/2 Fédéral 1867	99 3/5	—	99 1/4	99 3/8	» privilégiées	478	—	477	480
» 1871	103 1/2	—	103 1/2	103 5/8	Central-Suisse	—	390	388	391
5 0/0 Italien	83 50	83 30	83 20	83 30	Nord-Est Suisse	245	242	240	233
5 0/0 Valais	—	—	1030	—	» privilégiées	460	457	456	468
OBLIGATIONS					Union Suisse	—	157	156	157
Ouest-Suisse	476	—	476	476 1/2	Saint-Gothard	—	—	305	310
Suisse-Occidentale 1873-76	—	—	1010	—	Union privilégiées	—	383	380	382
» 1878	453 3/4	—	455	455	Comptoir d'escompte	—	—	630	—
3 0/0 Jongue à Eclépens	—	—	—	—	Banque du commerce	—	—	—	—
France-Suisse	—	—	—	—	» de Genève	—	—	550	—
4 0/0 Central-Suisse	—	—	—	—	» Fédérale	—	—	447	450
4 1/2 0/0 Central Nord-Est	—	—	—	—	Société suisse des chemins de fer	631	630	630	632
5 0/0 Jura-Berne	—	—	—	—	Banque des chemins de fer	—	6465	6450	1060
Lombardes anciennes	262 1/4	—	262	263	» de Paris et Pays-Bas	1052	1055	1052	1060
» nouvelles	—	—	—	—	Crédit Lyonnais	920	—	925	930
Autrichiennes nouvelles	—	—	—	—	Association financière genevoise	—	—	—	—
Méridionales	265 1/2	—	—	—	Omnium genevois	—	—	1205	—
Bons méridionaux	—	—	535	536	Basler Bankverein	—	716	717	717
Nord-Espagne	—	—	—	—	Industrie genevoise du gaz	—	—	795	800
Crédit foncier russe 5 0/0	—	—	—	—	» belge du gaz	—	—	510	513
Société générale des chemins de fer	—	—	—	—	Gaz de Genève	—	—	592	593
					» Marseille	730	—	727	730
					Appareillage, Gaz et Eau	—	—	—	—
					Tabacs italiens	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

6 août	AU COMPTANT	7 août
97 7/8	Cousolidés	97 7/8
85 20	3 0/0 Français	85 35
118 80	5 0/0 id.	118 97
—	Or à New-York	—
117 50	Argent à Londres	117 50
	A TERME	
85 27	3 0/0 Français	85 35
118 95	5 0/0 id.	118 97
83 97	3 0/0 Italien	83 90
9 87	3 0/0 Anglais	—
—	5 0/0 Turc	9 55
—	5 0/0 Russe 1877	—
75 87	4 0/0 Autrichien	75 87
1065 —	Banque de Paris	1065 —
930 —	Crédit Lyonnais	935 —
622 50	Mobilier français	1270 —
1268 75	Crédit foncier	567 50
570 —	Mobilier espagnol	597 50
598 75	Autrichiens	1330 —
1330 —	Gaz Parisien	1237 50
1293 75	Suez	—

Le soussigné aise l'honorable public qu'il vient de s'établir comme coiffeur, rue des Epouses, 143; il se recommande à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
(255) Pierre Zurkinden.

M. BUGNON Chirurgien Dentiste à Fribourg sera à Romont Hôtel du Cerf, mercredi 11, à Bull' Hôtel du Cheval Blanc, jeudi 12 août.
(254)

Le Vrai Dévot
AU
SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS
A L'ÉCOLE DU DIVIN MAÎTRE
DÉDIÉ
Aux associés de la confrérie du Sacré-Cœur
Prix : franco 80 cent.

NOUVELLES
Le bouquet de lin, par V. VATER. Prix : 3 fr.
Le dernier des Trémolin, par Edouard DRUMONT. Prix : 3 fr.
Histoire d'une vocation (M^{me} Nicanova Izarié), par le R. Père LESCEUR, prêtre de l'Oratoire. Prix : 3 fr.
Le régiment des géants, par Paul FÉVAL. Prix : 3 fr.
Chouans et Bleus, par Paul FÉVAL. Prix : 3 fr.
Le conseil de fabrique de Burzeville, par Jean GRANGE. Prix : 50 c.
La belle étoile, par Paul FÉVAL. Prix : 3 fr.
Les Chantenay, par André BARBES. Prix : 3 fr.
Le bûcheron de Longchaumois, par M^{me} Louise de B., née de Beauchêne. Prix : 3 fr.
Martine. Histoire d'une sœur aînée, par V. Nattier. Prix : 3 fr.
La guerre aux écoles chrétiennes. Discours prononcé par M. Albert de Mun, à Paris. Prix : 0 fr. 20 cent.
L'opportunité et les raisons contemporaines du culte de saint Joseph, par M. l'abbé Bion. Prix : 1 fr. 50 cent.
Légendes de Erianon, Versailles, et St-Germain, par Mme Julie Lavergne. Prix : 3 fr.
En vente à l'Imprimerie catholique.

En vente à l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE
Histoire de Pie IX et de son Pontificat, par Alex. de Saint-Albin. Quatrième édition revue et considérablement augmentée. 3 vol. grand in 8°. Prix : 18 fr.
La Saint-Barthélemy et les premières guerres de religion en France, leur caractère, leurs causes, leurs auteurs, par M. l'abbé Lefortier. Prix : 3 fr.
Vie du vénérable Perboyre, prêtre de la congrégation de la Mission, sur vie d'une notice biographique sur le vénérable Clot, avec les portraits des deux martyrs. Prix : 2 fr. 50.